

AFFAIRE N° 22/2. - Electrification rurale 2ème tranche - Extensions diverses -

LE SECRETAIRE donne lecture du rapport.

Mesdames, Messieurs et Chers Collègues,

La Commune de Saint-Denis a obtenu de la CAISSE d'EPARGNE et de PREVOYANCE de la REUNION un emprunt pour permettre la réalisation d'une deuxième tranche de travaux d'électrification rurale et d'extensions diverses.

Monsieur le Directeur Départemental de l'Agriculture vient de me transmettre le dossier d'adjudication de ces travaux qui concernent les secteurs de :

- la Bretagne : chemin du Bois Rouge
"la Caroline"
chemin Malrieux
- la Montagne : chemin Bambou
le Ruisseau Blanc vers Saint-Bernard
- le Moufia-
- le Brûlé

Je vous demande, Mesdames et Messieurs :

- d'approuver le dossier en cause ;
- de m'autoriser à lancer l'adjudication et à passer un marché avec l'Entreprise qui aura fait l'offre la plus avantageuse.

LE MAIRE. - Mesdames et Messieurs, je mets la question aux voix.

Adopté à l'unanimité.

Affaire
Saint-Denis, le 10 Octobre 1943
Bon de Sept
Le Secrétaire Général
Signé : B. Basset
Bon copie certifiée conforme
Le Directeur des Affaires Financières
R. Lucey